

Prix A'Doc 2012

Quelques règles à respecter pour soumettre un article...

1 Présentation globale

* La présentation de l'auteur et de ses travaux (**document 1**), en un seul fichier format .doc ou .odt (à l'exclusion de tout autre format), qui servira de page de garde à l'article s'il est publié, comprendra :

- le titre de l'article,
- le nom et prénom de l'auteur,
- sa discipline,
- son unité de recherche, son école doctorale et son université,
- une présentation de l'auteur (1/2 page maximum),
- le résumé de ses travaux (1/2 page maximum),
- des mots-clés (entre 4 et 8),
- la mention du nombre de signes utilisés.

* L'article (**document 2**) strictement anonyme (y compris les graphiques...), en un seul fichier format .doc ou .odt (à l'exclusion de tout autre format) doublé d'une copie au format .pdf comprendra :

- un titre,
- l'article proprement dit,
- la bibliographie (5 à 20 titres maximum).

Ces documents seront écrits en Times New Roman 12, avec un interligne de 1,5.

La présentation et l'organisation de ces deux documents sera la suivante :

2 Règles typographiques à appliquer

Structuration du texte

Le système numérique international sera utilisé pour la structuration en parties avec titres et sous titres (1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; 1.2. ; 2. ; ...).

Titre des paragraphes

Les titres des paragraphes seront écrits sans article en début et sans point final.

Abréviations courantes

cf. : *confer*

ex. : exemple

fig. : figure

i.e. : c'est-à-dire

n° : numéro et n^{os} pour numéros

op. cit. : *opera citato* (ouvrage cité)

ibid. : *ibidem* (au même endroit)

p. : page(s)

Accents

Les majuscules seront accentuées.

Ponctuation

Deux-points : un espace avant : un espace après

Point virgule : un espace avant ; un espace après

Point : pas d'espace avant. un espace après

Virgule : pas d'espace avant, un espace après

Guillemets : un espace avant « un espace après

Prénoms composés

Les prénoms français ou francisés seront liés par un trait d'union (pas les prénoms étrangers) ; cette règle sera également appliquée pour les initiales, lesquelles sont à faire suivre d'un point.

Sigles

Les sigles dans le texte seront définis avant d'être utilisés (ex : Institut National Géographique (IGN)).

Appel de notes

Les appels de notes seront indiqués par un chiffre en exposant sans parenthèses. Les notes seront données en bas de la page.

Citations

Les citations seront toujours référencées et écrites entre guillemets français « ... » (et non de guillemets anglais). Elles ne seront pas écrites en italique (sauf exceptions justifiées).

Souligner une expression

Les expressions soulignées seront mises en italique (éviter les caractères gras).

Figures, légendes et appel des figures

Les figures sont acceptées, à la condition qu'elles appartiennent à l'auteur, voire qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires pour une publication si elles ne sont pas sa propriété. Les légendes seront placées sous la figure. Les figures seront numérotées. Il est possible de distinguer un tableau d'une figure. L'appel des figures sera noté ainsi dans le texte : (fig. 1) ou (tab. 1), c'est-à-dire entre parenthèses et sans majuscules.

Usage de langues étrangères

L'article sera rédigé en français. L'usage de mots ou d'expressions étrangères est cependant autorisé, toutefois ces éléments seront toujours notés en caractères italiques.

3 Bibliographie

Appel bibliographique

Ces appels seront faits entre crochets, avec le nom de l'auteur en petites majuscules (ou du 1^{er} auteur) suivi par l'année de publication, sans omettre la virgule entre l'auteur et l'année. Ex : [AUTEUR, 2000]

Plusieurs références pour un même appel seront séparées par des points-virgules. Ex : [AUTEUR1, 2000 ; AUTEUR2, 2003]. Dans ce cas les auteurs sont classés par ordre alphabétique.

Si l'ouvrage est anonyme, la référence commencera directement par le titre de l'ouvrage.

Bibliographie

Présentation du ou des auteurs

La bibliographie sera classée par ordre alphabétique et non par ordre chronologique ou d'apparition.

NOM de l'auteur en petites majuscules suivi d'une virgule, initiales du ou des Prénoms suivies d'un point (ne pas indiquer le prénom en entier).

- Un auteur : NOM, P.

- Deux ou trois auteurs : NOM, P. ; NOM, P. ; NOM, P.

- Plus de trois auteurs : NOM, P. des trois premiers auteurs séparés par un point virgule, suivis de la locution « *et al.* » en italique (ne pas redoubler le point) ; dans le cas de très nombreux auteurs, ne retenir que le nom de l'éditeur scientifique ou du préfacier accompagnés de la mention « éd. » ou « dir. » ou « préf. » entre parenthèses.

Pour un ouvrage

Le titre de l'ouvrage sera en italique.

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*. Éditeur, Lieu d'édition : année d'édition, nombre de pages.

(ex. : JANCOVICI, J.-M. *L'avenir climatique : quel temps feront nous ?*. Seuil, Paris : 2002, 284 p.)

Pour un site web

L'adresse Internet et la date de consultation seront à préciser.

(ex. : BLANC, G. Recherche et étude de supernovae : mesure du taux d'explosion. [en ligne]. TEL Serveur de thèses multidisciplinaires. [réf. du 19 mai 2008]. Disponible sur internet : <<http://tel.archives-ouvertes.fr/>>)

(ex. : HENRY, L.-A. ; HART, M. Regeneration from injury and resource allocation in sponges and corals - a review. [en ligne]. *International Review of Hydrobiology*. 2005, vol. 90, no. 2, p. 125-158. Wiley-VCH. [réf. du 19 mai 2008]. Disponible sur internet : <<http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/jissue/110490288>>)

Pour un article tiré d'une revue

Le titre de l'article sera placé entre guillemets et celui de la revue en italique.

(ex. : BENHAMOU, S. « Bicoordonate navigation based on non orthogonal gradient fields ». *Journal of Theoretical Biology*, 2003, vol. 225, n° 2, p. 235-239.)

Pour un article tiré d'ouvrage collectif imprimé

Le titre de l'article sera entre guillemets et celui des actes en italique avec mention du nom du ou des éditeurs.

(ex. : BOUKALLEL, M. ; PIAT, E. ; ABADIE, J. « Dispositif de caractérisation mécanique pour la microrobotique ». In VIDAL, Pierre (dir.). *Informatique industrielle*. Paris : Techniques de l'Ingénieur, 2005, vol. S1, IN28, p.1-10.)

Principales abréviations à utiliser

2^e, 3^e, etc. : deuxième, etc. (mention d'édition)

chap. : chapitre(s)

dir. : dirigé par, directeur (de publication)

éd. : édition, éditeur(s) (intellectuel)

et al. : et alii (et autres auteurs)

n° : numéro

p. : page(s)

réf. : référence (pour les sites web)

rév. : révisé(e), révision

rev. : revu(e)

sér. : série(s)

suppl. : supplément

t. : tome(s)

trad. : traducteur, traduit

vol. : volumes(s)